



Bâtiments d'élevage de demain

Présentation synthétique du Réseau Mixte Technologique

Activités depuis 2007 et programme 2014-2018

Les **Réseaux Mixtes Technologiques** – RMT (mis en place depuis 2007 par le Ministère de l'Agriculture - Direction Générale de l'Enseignement de la Recherche - DGER), concourent à l'**animation de réseaux** sur des thématiques ciblées. Un RMT permet de se positionner dans un champ de réflexion pour optimiser la recherche, l'expérimentation, le développement, l'enseignement/formation et **favoriser l'innovation**.

Un RMT traitant des bâtiments d'élevage du futur a été agréé par la DGER de 2007 à 2013. Par décision du 13/01/2014, l'agrément du RMT « **Bâtiments d'élevage de demain** » a été reconduit sur la période 2014/2018. Ce RMT fédère les réflexions et favorise la transversalité sur la thématique des bâtiments entre les filières d'élevage de chevaux, porcs, ruminants et volailles.



Contexte

Le parc de bâtiments des 300 000 exploitations d'élevage françaises est depuis plusieurs décennies en phase active de modernisation. Néanmoins, les bâtiments, éléments centraux des exploitations d'élevage, garants de leur compétitivité et de la pérennité et de l'avenir des filières de production, doivent poursuivre une dynamique de rénovation. Les principaux enjeux pour les bâtiments d'élevage de demain s'articulent autour de quatre thématiques fortes que sont l'économie, le travail, l'environnement, et le bien être animal.

Afin d'accompagner ces changements et de favoriser l'innovation, le RMT Bâtiments d'élevage de demain est fondé sur un partenariat fort entre les acteurs de la Recherche / Développement et sur des liens de plus en plus marqués avec l'Enseignement. Il est piloté par l'Institut de l'Élevage, co-animé avec les Chambres d'Agriculture et porté par 16 partenaires fondateurs.

Partenaires fondateurs du RMT

- 4 instituts techniques : *l'Institut de l'Élevage (ruminants), l'IFIP (porcs), l'ITAVI (volailles) et l'IFCE (chevaux)*
- 6 structures de développement du réseau des Chambres d'agriculture : *l'APCA, les Chambres Régionales d'Agriculture de Bourgogne, de Bretagne, de Normandie, du Nord – Pas de Calais et des Pays de la Loire*
- 1 organisme de développement économique : *le GIE Elevages de Bretagne*
- 1 établissement de recherche : *l'INRA / UMR SAS de Rennes et UR ASTER de Mirecourt*
- 2 établissements d'enseignement supérieur et de recherche : *l'ISA de Lille, ONIRIS Nantes*
- 2 établissements d'enseignement secondaire ou de formation professionnelle agricole : *l'EPLEFPA de Limoges – Nord Haute Vienne, l'EPL / CFPPA de La Côte Saint André (38)*

Par ailleurs de nombreux autres partenaires sont associés aux réflexions et actions du RMT, qu'il s'agisse d'acteurs du développement agricole (Chambres départementales d'Agriculture, GDS de Bretagne, l'Union Régionale des Groupements de producteurs de bovins du grand Ouest – URGO), de l'enseignement / formation agricole (via le réseau de l'enseignement agricole public sur l'élevage et le réseau des directeurs d'exploitations agricoles, Avipôle formation, INFOMA), de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire (Agro-Campus Rennes, Agro-Sup Dijon, Ecole d'ingénieurs de Purpan, ESITPA Rouen, La Salle – Beauvais, Ecole vétérinaire de Maison-Alfort, Vét-Agro-Sup Lyon), d'organisme de recherche (IRSTEA, ANSES), d'interlocuteurs du bâtiment (CAUE du Loiret, Fédération de l'Industrie Bois-Construction, Association HQE, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, équipementiers / fournisseurs / fabricants), de centre de recherche européens (Autriche, Belgique, Danemark, Irlande, Italie, Hollande, Suisse). Cette liste de partenaires associés reste ouverte.

Enfin, des liens privilégiés sont entretenus avec d'autres RMT concernés par les thématiques de l'élevage, comme par exemple, les RMT « Travail en élevage », « Bien-être animal et santé en élevage », « Polycultures-élevage », « Economie des filières animales », « Elevage et environnement ».

Les 16 partenaires fondateurs du RMT bâtiments de demain



2014 – 2018 : le RMT en un clin d'œil

- 4 filières d'élevage : **chevaux, ruminants, porcs, volailles**
- Objectif : **mobiliser l'ensemble des acteurs pour la conception et la diffusion de bâtiments innovants**, au travers de 4 volets :
 1. Concevoir les **bâtiments de demain** pour les élevages de chevaux, ruminants, porcs et volailles,
 2. Etoffer et dynamiser un **réseau européen** autour du bâtiment d'élevage,
 3. Renforcer les **liens entre l'enseignement et la recherche développement**,
 4. **Communiquer et valoriser** les travaux du RMT et de ses partenaires.
- Trois thématiques PRIORITAIRES explorées et servant de cadre général aux actions du RMT :
 - Bâtiments avec priorité « **coûts raisonnés** »,
 - Bâtiments avec priorité « **environnement** »,
 - Bâtiments avec priorité « **précision** ».
- Des productions attendues
 - Guides de conceptions de bâtiments optimisés sur le plan technico-économique, de bâtiments « éco-responsables », de bâtiments intégrant les technologies de l'élevage de précision,
 - Accompagnement de projets de construction dans les fermes de lycées et unités expérimentales,
 - Renforcement des liens entre la Recherche-Développement et l'Enseignement Agricole, pour mieux aborder la question des bâtiments dès la formation initiale,
 - Appui à la construction de projets de recherche,
 - Implication dans des journées et conférences organisées par les partenaires (journées « Fermes numériques » - CRA Bretagne – mai 2014, Colloque international « Equimeeting infrastructures équines » - IFCE – oct 2014, ...),
 - Présentation de travaux lors des salons professionnels,
 - Construction d'un réseau européen et organisation d'un colloque international en février 2017 à Lille,
 - Colloque national de fin de programme en 2018.

Les instances du RMT

Trois instances sont impliquées dans le pilotage et l'animation du RMT.

Le comité de pilotage

- **Quelles missions ?**
 - orienter les objectifs du RMT et ses actions structurantes,
 - valider les rapports d'étape,
 - définir l'évolution du champ du RMT.
- **Qui ?**
 - un représentant de chacun des dix-huit partenaires fondateurs,
 - les deux co-animateurs du RMT,
 - des représentants d'organismes porteurs d'enjeux : Ministère de l'Agriculture, France-AgriMer, ADEME, fédérations professionnelles des filières d'élevage, ...
 - des experts scientifiques et techniques non membres du réseau mais concernés par la programmation des travaux.

Le bureau d'animation

- **Quelles missions ?**
 - participer à l'animation générale et l'organisation du RMT,
 - contribuer à la valorisation scientifique et technique des résultats des travaux au sein du réseau.
- **Qui ?**

Le bureau d'animation est composé des deux co-animateurs et d'un représentant de l'IFIP (M.

Les animateurs

- **Quelles missions ?**
 - coordonner l'animation générale du RMT et organiser les étapes clés,
 - assurer le lien entre gestion technique et gestion administrative du RMT,
 - veiller au fonctionnement et à la lisibilité des actions du RMT
- **Qui ?**

Le RMT est porté par l'Institut de l'Élevage. Il est co-animé par :

 - l'Institut de l'Élevage (Stéphane MILLE) et,
 - les Chambres d'Agriculture de Bretagne (Frédéric KERGOURLAY).

MARCON), de l'ITAVI (G. AMAND), de l'IFCE (F. LUMALE), de l'APCA (D. PEREIRA), de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire (E. PIGACHE), de l'ISA de Lille (H. LERUSTE) et de l'INRA (P. ROBIN).

Les référents

- **Qui et quelles missions ?**
 - un référent par action, garant de l'avancement et de la production du RMT.

Faits marquants et principaux résultats depuis 2007

Après une première période principalement axée sur la création du réseau (2007/2010), le RMT a poursuivi 3 priorités sur 2011/2013 :

1. Analyse prospective pour les bâtiments d'élevage du futur
2. Renfort des liens entre la Recherche - Développement et l'Enseignement - Formation
3. Accès à l'information sur les bâtiments d'élevage

Par ailleurs, le RMT assure une veille sur 7 thématiques en lien avec les bâtiments (Energie et bâtiments / Qualité architecturale et intégration paysagère / Exigences bioclimatiques des animaux et des travailleurs / Gestion et traitement des effluents / Travail, sécurité des travailleurs et ergonomie des bâtiments / Coûts, conception et ingénierie de la construction / Etat des lieux et évolution des types de bâtiments d'élevage).

Depuis 2007, le RMT a permis ;

1. d'élargir les échanges en France

- **Nouvelle dynamique de contacts et d'échanges entre les filières d'élevage** avec des interlocuteurs qui travaillent aujourd'hui en concertation, grâce à ;
 - une meilleure identification des interlocuteurs sur le thème des bâtiments,
 - des transferts techniques et méthodologiques,
 - des complémentarités et transferts dans les projets de recherche.
- Concertations fructueuses entre les partenaires pour les **réponses aux appels à projet de recherche**, avec **huit dossiers** lauréats de divers appels à projets **de 2008 à 2013**, portés par les partenaires et **soutenus par le RMT**.

2. de créer une dynamique à l'écoute de l'Europe

- Organisation du **premier colloque européen sur les bâtiments d'élevage**, à Lille en octobre 2009, qui a rassemblé 126 participants originaires de 17 pays,
- **Missions d'étude et échanges** co-organisés en lien avec des partenaires européens,
- **Valorisation des contacts** établis lors du colloque, dans les projets de recherche pilotés par les partenaires, et pour la rédaction d'une manifestation d'Intérêt pour un projet d'étude européen sur le logement des petits ruminants, en partenariat avec des interlocuteurs Portugais, Grecques, Bulgares, Slovaques, et Français.

3. de renforcer les liens entre la Recherche - Développement et de l'Enseignement

- Meilleure **connaissance mutuelle des réseaux** de la R&D et de l'enseignement,
- **Collaborations mieux identifiées dans les projets de recherche**.

4. de mener des réflexions prospectives autour des bâtiments

- Priorité d'action du RMT de 2011 à 2013 : mémoire d'ingénieur, groupes de réflexions, ...
- Apports sur les **enjeux, tendances et orientations** d'avenir pour les bâtiments.

5. de développer l'accès à l'information sur les bâtiments

- **Site internet** dédié au RMT : <http://www.rmt-batiments.org>,
- Colloque « **Bâtiments d'élevage du futur – les enjeux pour demain** », décembre 2012,
- **Communications** ponctuelles valorisant les travaux sur la prospective.



La dynamique est lancée

Depuis sa création en 2007, le RMT a su valoriser les réseaux existants autour de la thématique du bâtiment d'élevage, et, en **initiant des partenariats plus larges**, il a suscité de nouvelles habitudes de travail et de concertation entre les acteurs de la **recherche**, du **développement** et de **l'enseignement**. Le RMT apparaît comme un cadre neutre permettant de **mutualiser les acquis**, d'**identifier les complémentarités**, de **structurer les réflexions** et ainsi de répondre de façon concertée aux sollicitations diverses de la société, des pouvoirs publics et de la profession.

De 2007 à 2010, le RMT a construit les fondations des dynamiques de réflexions qui ont pu se révéler et donner leurs premiers fruits de 2011 à 2013. Ces investigations permettent maintenant de faire vivre un **réseau multi-filières sur le thème des bâtiments**, d'inscrire ce fonctionnement dans la durée pour en tirer les bénéfices attendus en terme d'innovation. Le contexte actuel, économique, normatif, environnemental, social,... renforce en effet cette **nécessité d'échanges nationaux et européens, d'innovation et de transfert optimal des connaissances**.

En délivrant un agrément pour le RMT bâtiments d'élevage de demain sur la période 2014 à 2018, le Ministère de l'Agriculture a perçu l'importance de conserver des moyens sur l'animation d'un tel réseau. L'élargissement à la filière équine ouvre encore davantage le champ de ce réseau. Le RMT s'applique à valoriser toutes les complémentarités, qu'elles proviennent des échanges inter-filières, des partenariats entre la Recherche/Développement et l'Enseignement ou de la dynamique européenne, pour porter l'innovation des bâtiments de demain et donner les clés de réflexion pertinentes tant aux éleveurs, qu'aux décideurs politiques.

Le RMT Bâtiments d'élevage de demain bénéficie de la participation financière du Ministère chargé de l'Agriculture



Pour plus d'informations

Stéphane MILLE
Institut de l'Élevage
tél. 04 72 72 49 87 – fax 04 72 72 49 92
stephane.mille@idele.fr

Frédéric KERGOURLAY,
Chambres d'agriculture de Bretagne
tél. 02 98 52 49 56 – fax 02 98 52 49 90
frederic.kergourlay@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez les travaux du RMT et des liens vers de nombreuses sources concernant les bâtiments d'élevage, sur :
<http://www.rmt-batiments.org/>

